Image not found or type unknown

Quels tribunaux jugent les affaires pénales ?

Question / réponse publié le **05/08/2024**, vu **402 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Quels tribunaux jugent les affaires pénales ?

> Dans l'ordre judiciaire, on distingue les juridictions civiles des juridictions pénales. Les juridictions pénales (tribunal de police, tribunal correctionnel, cour d'assises) sont chargées de défendre la société, en assurant la répression des infractions.

SOURCE ET DE PLUS :

https://www.vie-publique.fr/fiches/268520-quels-tribunaux-jugent-les-affaires-penales

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés